



Comité de Quartier Centre-Ville

Compte-rendu de la réunion du 4 mars 2025

La réunion débute à 18 heures 30 et se déroule en présence de :

Brigitte HIGUÈRES : Correspondante du quartier

Patrick NAVARRO : Élu référent du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère Municipale

Sabine SALLE : Éluée référente du quartier

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Adresses mails : p-navarro@oloron-ste-marie.fr

s-salle@oloron-ste-marie.fr

ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

La réunion débute par la lecture du compte-rendu de la réunion précédente (3 décembre 2024) avec les réponses apportées aux questions.

Brigitte HIGUÈRES fait ses débuts en tant que nouvelle correspondante du quartier Centre-Ville ; avec le soutien de Monsieur LECOURT et Madame BOURDEU.

1) Questions

Point 102 : Place Georges Clémenceau

Incompréhension d'une habitante sur le panneau sens interdit placé sur le mur face à la mairie, au niveau de l'emplacement des bornes de recharge pour voitures électriques.

Réponse apportée lors de la réunion : Il est placé à cet endroit pour signaler aux véhicules stationnés l'obligation de faire le tour par l'arrière de la mairie.

Point 103 : Avenue du IV septembre

Des nids-de-poule sont signalés sur la chaussée.

Réponse : Les nids-de-poule les plus dangereux seront réparés. La réfection de la voirie n'est pas prévue au budget.

Point 104 : Circulation en ville

Débat animé sur les différents problèmes de circulation rencontrés entre piétons et véhicules à moteur dû au manque de civisme des automobilistes/cyclomotoristes et aux travaux du Réseau de Chaleur Urbain. Une mauvaise habitude des automobilistes pressés qui n'empruntent pas la déviation pour traverser la ville d'un bout à l'autre et qui encombrant sérieusement les rues du centre-ville.

Réponse apportée lors de la réunion : Un plan de circulation verra le jour au cours de l'année 2025 pour solutionner les différents problèmes de circulation dans la ville.

Point 105 : Cimetière

Les panneaux permettant de localiser les tombes ne sont pas lisibles.

Réponse apportée lors de la réunion : Un travail est en cours pour résoudre le problème sur les différents cimetières de la commune.

Point 106 : Rue Alfred de Vigny

Un sens interdit à deux pas du monument aux morts pose un problème de compréhension.

Réponse apportée lors de la réunion : Le panneau installé non loin du monument aux morts permet de signifier aux usagers sortant des parkings privés (côté rue de la poste) la bonne direction de circulation à suivre.

Point 107 : Jardin Public

a) Il est signalé que les panneaux de stationnement PMR et autres panneaux de signalisation du secteur sont très sales ou dégradés. Cela empêche leur bonne visibilité.

Réponse : Les panneaux vont être nettoyés ou remplacés.

b) Les tracés qui délimitent les places de stationnement se sont effacés avec le temps. Il est demandé de repeindre les lignes existantes pour une meilleure compréhension de tous.

Réponse : La peinture n'est pas envisageable car il s'agit d'un enrobé grenailé. C'est une résine que nous devrions déléguer à une entreprise si nous devons la refaire. Les refaire en peinture dénaturerait tout le Jardin Public.

Point 108 : Rue Louis Barthou

a) Questionnement sur la réelle utilité de la rue en version semi-piétonne. Par mauvais temps, elle s'avère être très calme.

Réponse apportée lors de la réunion : Il n'est pas prévu de remettre cette rue en accès libre aux véhicules motorisés. Elle n'est rouverte que depuis 6 mois et cela est trop peu pour réellement avoir un retour constructif.

b) Le mur qui longe l'escalier qui monte vers Sainte-Croix menace de tomber.

Réponse : Il s'agit d'un mur privé. Les services vont signaler ce problème au propriétaire.

Point 109 : Rue de Rocgrand

Les riverains signalent un manque de places de parking.

Réponse : Les problématiques de stationnement sont prises en compte dans le schéma directeur des mobilités demandé par les élus et dont le rendu est pour la fin de l'année.

Point 110 : Parking Souviron

Il est signalé que les places de parking ne sont pas délimitées, ce qui entraîne des pertes de places de stationnement. La solution évoquée serait la mise en place de graviers colorés.

Réponse : Les places seront tracées cette année.

Point 111 : Église Sainte-Croix

a) Des ardoises manquent de tomber sur la rue.

Réponse : Une intervention a été commandée auprès d'un charpentier.

b) La végétation gagne du terrain sur la toiture. Des fuites sont également signalées.

Réponse : L'intervention sera mutualisée avec celle du charpentier.

Point 112 : Parc Pommé

Les riverains déplorent son délabrement et les lots qui ne se vendent pas.

Réponse : S'il s'agit des jardins familiaux, les personnes qui ont fait des demandes vont être contactées et sensibilisées (merci de donner plus de précisions s'il ne s'agit pas des jardins partagés).

Point 113 : Quartiers d'été

La correspondante de quartier demande à l'assemblée s'il y a des questions sur les futures animations d'été du centre-ville.

a) Il est demandé qu'une bonne luminosité soit présente sur le secteur animé et les alentours pour la sécurité des piétons.

Réponse : La programmation sera réalisée conformément à la politique d'éclairage public de la Commune. Aujourd'hui, l'éclairage public s'éteint à 1h du matin en fonction des animations. Les quartiers concernés pourront être prolongés.

b) Une habitante propose l'idée de faire venir le groupe de musique « Nadau » qui est un groupe qui représente très bien le côté rural de notre ville et de nos vallées.

Réponse apportée lors de la réunion : Le calendrier des animations est déjà bouclé pour cet été 2025. Il est organisé entre 6 mois et 1 an à l'avance.

c) Les participants évoquent les animations de Noël (Jardin Public). Ils ressentent une certaine morosité sur l'ambiance globale. Le mauvais temps de 2024 n'a pas aidé. Une habitante propose d'allier marché de l'artisanat, de producteurs, et marché de Noël pour donner une vision plus grande et amener plus de public.

Réponse : La mise en concurrence se fait tous les ans et est ouverte à tous : artisans, producteurs, etc.

2) Informations

Une habitante de la ville, Léa Guadagnin, se propose en temps que seconde correspondante du quartier. La demande est acceptée par tous.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 3 juin à 18h30 à l'ancienne école Labarraque